

Le Mot du Maire

Bonjour à tous,

Nous voici déjà en septembre avec la reprise du travail et la rentrée des classes. Pour les élus, c'est également la rentrée, avec notamment un conseil municipal dont l'un des points abordés sera le camping municipal. Cela fait plusieurs saisons que nous avons un œil attentif sur sa gestion. Nous nous sommes rendus compte que sous sa forme actuelle, il ne répond plus à la demande des vacanciers et que la fréquentation stagne.

Contrairement à ce que certains peuvent penser, nous n'avons pas pris ce dossier à la légère, puisque dès 2009, nous avons rencontré M. LE FLOCH (Président des campings du Morbihan) pour qui la gestion d'un camping est plus l'affaire d'un professionnel que d'une municipalité. Sur son conseil, nous nous sommes orientés vers M. DROUET du cabinet ORATEL, un professionnel du tourisme.

Le résultat de son étude nous propose plusieurs possibilités :

- le conserver sous sa forme actuelle,
- investir pour pouvoir accueillir des résidences mobiles de loisirs, une aire aménagée pour camping-cars...
- vendre le terrain à un gestionnaire privé,
- louer à une personne publique ou morale la gestion (délégation du service public), mais avec un cahier des charges établi par la commune pour une durée de 15 à 20 ans. Plusieurs communes ont déjà opté pour ce choix : Vannes, Ploëmel...
- établir un bail emphytéotique, c'est-à-dire une location de longue durée sans possibilité pour la commune d'intervenir sur les modalités d'exploitation,
- un changement d'affectation du camping pour une autre utilisation.

Bien sûr, son analyse fait apparaître les faiblesses mais surtout les points forts que la commune pourrait en tirer.

A l'heure où vous lisez ce bulletin, la décision du conseil municipal aura peut être été prise mais sachez que l'option choisie aura été mûrement réfléchie.

Nous avons tous conscience que la commune a besoin des pèlerins et des touristes, ce n'est pas les commerçants qui diront le contraire.

A bientôt,

Roland GASTINE

Agenda

10 septembre : Forum des Associations, salle omnisports Roger Le Manac'h de 9 h 30 à 13 h 00

17 septembre : Concert à la salle omnisports au profit de la famille Le Bihan

23 septembre : Conférence à l'espace Camborne. « l'univers d'où nous sommes » visite en images 1^{ère} partie

1^{er} octobre : Remise des prix du concours photos à la Mairie

15 octobre : Soirée du comité de jumelage Ste Anne-Camborne : 18 h conférence sur les jardins en Cornouailles à l'Espace Camborne

Travaux/Environnement/Urbanisme

Le concours des maisons fleuries

Cette année, la commune ne s'est pas inscrite au concours départemental des maisons et villages fleuris mais s'appuie sur les critères du Comité départemental pour noter les aménagements. Comme un des critères est la visibilité de l'espace public, le jury ne retient que les aménagements pouvant être vus de la rue. Il n'y a pas d'inscription préalable pour ce concours.

Pour chaque catégorie, les critères d'évaluation retenus comprendront les points suivants : conception d'ensemble, aménagement, dialogue avec l'environnement immédiat, équilibre proportion, mise en scène harmonieuse, qualité des végétaux, choix et pérennité, entretien, pratiques écologiques du jardinage, insertion dans l'environnement, dissimulation et/ou intégration des contenants.

Le jury a retenu 30 aménagements sur la commune. Les lauréats recevront une invitation pour la remise des prix qui aura lieu courant octobre et la liste sera publiée dans le prochain bulletin municipal.

Le Clos du Boterff a retenu l'attention du jury, ici les jardins sont ouverts, les clôtures grillagées doublées d'une haie végétale diversifiée renforçant son caractère champêtre.

La commune poursuivra l'amélioration des espaces par des plantations pérennes (arbustes, plantes vivaces...). Elle remercie et encourage toutes les initiatives permettant une mise en valeur durable de notre environnement.

Environnement

Le désherbage mécanique ou manuel des trottoirs a été réalisé. Les espaces oubliés seront gérés dans les prochaines semaines. Aucun traitement chimique ne sera effectué, ceci implique un seuil de tolérance acceptable du développement des adventices par tous. Il est rappelé qu'aucun traitement chimique sur des parties communales par les particuliers n'est autorisé.

Des circuits de randonnées proposés par la commune sont actuellement disponibles et mis à votre disposition en mairie et à l'office du tourisme.

Urbanisme : Pour un meilleur fonctionnement du service, vous serez désormais reçu sur rendez-vous au 02.97.57.63.91, cela vous évitera une attente trop longue ou une impossibilité d'être reçu en cas d'absence.

Travaux : De même, pour les déménagements ou travaux nécessitant l'occupation du domaine public (trottoir, voie de circulation...), une demande d'autorisation devra être effectuée en Mairie (remise d'un formulaire à compléter) au minimum 10 jours auparavant.

Conseil Municipal du 29 juin 2011

Liste des délibérations du Conseil Municipal

- Concernant la participation de la commune aux travaux de sécurisation de la RD 19 sur le secteur concernant la commune et consistant à la réalisation d'un chemin piéton entre les lieux-dits Moulin Conan et Kerhuil ainsi que la création d'un passage protégé à abribus, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le montant de la participation qui s'élève à 16 500 € HT soit 19 734 € TTC.
- Concernant la renégociation des contrats d'assurances : attribution de marchés. Suite à appel à concurrence pour deux marchés à procédure adaptée, le cabinet Consultassur, chargé du lancement d'offres et de l'analyse a remis son rapport à la commission d'appel d'offres réunie le 20 juin 2011. La commission d'appel d'offres propose de retenir les entreprises mieux disantes à savoir : AXA pour le lot 1 « multirisques avec option juridique » pour un montant annuel de 14 590,00 € TTC, GROUPAMA pour le lot 2 « flotte automobile » pour un montant annuel de 2279,30 € TTC et MME pour le marché « risques statutaires » pour un montant de 19 120,40 € TTC. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir les trois offres les mieux disantes.
- Concernant l'indemnité de gardiennage de l'église communale, le Conseil Municipal alloue à la majorité (3 abstentions) la somme de 474,2 € au gardien de l'église communale.
- Décide à l'unanimité l'achat de matériel concernant la cantine, l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire pour un montant de 2 487,68 € TTC.
- Accepte à la majorité (deux voix contre, deux abstentions) le montant de la participation aux frais de fonctionnement de l'école Sainte Anne-Saint Joachim de 105 089,55 € TTC pour l'année scolaire 2010/2011.
- Décide à l'unanimité d'attribuer, suite à retard dans la remise du dossier et projet du club de fusion du club de football avorté, deux nouvelles subventions pour l'année 2011 : 1 075 € pour le judo club et 1 220 € (complément) pour le club de football.
- Approuve à l'unanimité les tarifs complémentaires concernant la location de la salle polyvalente.
- Adopte à la majorité (3 voix contre) les tarifs de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2011-2012.
- Accepte de modifier à l'unanimité les tarifs de la garderie périscolaire.
- Accepte à la majorité (2 abstentions et une voix contre) les tarifs des sorties extérieures organisées par l'accueil de loisirs.
- Concernant la réalisation d'une fresque sur un transformateur ERDF, décide à l'unanimité d'accepter la réalisation de la fresque, d'autoriser Monsieur Le Maire à signer toute convention à ce sujet, de retenir la proposition de Monsieur Jouan pour un montant de 1 500 € : la Commune versera l'intégralité de la somme à l'artiste peintre et émettra des titres de recettes pour la perception de leur participation à l'encontre d'ERDF (500 €) et du SDEM (500 €).
- Concernant le projet de schéma départemental de coopération intercommunale, accepte à la majorité (une abstention) les propositions et charge Monsieur Le Maire de transmettre la délibération au préfet.
- Questions diverses.

Avertissement aux lecteurs : tout citoyen peut consulter en mairie et sur le site internet (www.sainte-anne-auray.com), l'intégralité des comptes-rendus. En effet, ce qui apparaît dans le bulletin n'est qu'un résumé.

Nouvelle association

« Yogavie » est une nouvelle association à Sainte Anne d'Auray. Elle sera présente sur un stand lors du forum des associations le 10 septembre de 9 h 30 à 13 h 00 à la salle omnisports.

Accueil de loisirs

Juillet : Direction : Morgane Guégan, Responsable Enfance : Charlotte Le Corre, Direction et Responsable Jeunesse : Alan Le Niniven.

Une nette progression par rapport aux années précédentes, avec un total de 222 enfants inscrits sur l'ensemble de l'été. Le mois de juillet a rencontré un vif succès avec, en moyenne, 60 enfants par jour.

« Un été de folie », tel est le thème estival à l'accueil de loisirs de la mairie de Sainte-Anne d'Auray, avec une thématique par semaine : le bois dans tous ses états, la semaine des défis, le jeu en folie, mais qu'est ce que c'est que ce cirque ? Les différentes sorties proposées ont connu une importante fréquentation, rassemblant jusqu'à 85 enfants lors de la sortie à Loisirsland. A l'accueil de loisirs, les semaines se suivent mais ne se ressemblent pas : une nouvelle thématique chaque lundi, rassemblant activités manuelles, grands jeux, intervenants, journées à la carte et sorties. Ainsi, les enfants ont pu rencontrer Frédéric Le Métayer, sapeur pompier professionnel et maître chien de la caserne de Vannes, les professionnels du centre Kapla de Paris, les clowns et les animaux du cirque de Treffendel. Deux camps ont également fait l'unanimité auprès des enfants : un premier camp avec 21 enfants sur l'art du cirque à Sainte Anne du 18 au 22 juillet et un second camp aquatique avec 24 enfants à Pénestin du 25 au 29 juillet.

Août : Direction et responsable Jeunesse : Alan Le Niniven, Responsable Enfance : Charlotte Le Corre

Le mois d'août, quant à lui, était placé sous le signe de la folie des grandeurs, de la musique et de la magie.

La fréquentation est moindre qu'au mois de juillet mais toujours plus élevée que l'été dernier avec une trentaine d'enfants par jour. Ces derniers ont pu aller au cinéma, au festival interceltique de Lorient pour voir un spectacle de danses celtes et découvrir à l'accueil de loisirs les talents de Gérard Souchet, magicien professionnel.



Service jeunesse

Le service jeunesse de la mairie de Sainte-Anne d'Auray continue à se développer. La fréquentation record (85 adolescents différents âgés de 11 à 17 ans se sont inscrits sur l'ensemble de la saison estivale), ne peut que réjouir le service animation de la commune. L'objectif principal a été atteint, c'est-à-dire de diversifier les activités et d'enrichir le programme par des animations innovantes dans le but de satisfaire le maximum de jeunes.

Les ados présents tout au long de l'année à « l'Espace Jeunes » ont pu faire des propositions sur leurs envies d'activités et de séjour, selon les goûts et l'imagination de chacun.

Juillet : La vingtaine d'ados de moyenne par activité a pu s'initier au kayak d'eau vive, à une randonnée aquatique, assister au match de football entre Vannes et Marseille, ainsi que les sorties à Arcade Park et au Laser Game avec la présence de 30 jeunes. Pour le deuxième été consécutif, 8 adolescents Saintannois se réunissaient en début de soirée pour « grapher » un transformateur électrique de la commune avec l'aide de Dominique Jouan, intervenant professionnel. Un article leur sera consacré au prochain numéro du bulletin municipal. Du 18 au 22 juillet, 16 jeunes sont partis en séjour sous-tente au centre nautique de Telgruc-sur-Mer sur la presqu'île de Crozon. Les jeunes campeurs ont pu découvrir plusieurs activités nautiques telles que le wave-ski (surf en kayak) et l'aquacorde (escalade et sauts des falaises).

Août : La fréquentation du mois d'août est légèrement en baisse suite aux départs en vacances de quelques parents mais une quinzaine d'ados en moyenne ont répondu présents au programme proposé dont les sorties bowling, surf, paintball et patinoire sans oublier les jeux et activités sportives sur place tous les après-midis.

Bagad Festerion Ar Brug

Le bagad Festerion Ar Brug de Pluneret était présent le vendredi 24 juin à Sainte Anne d'Auray pour la fête de la musique. L'occasion de présenter leur formation musicale qui se représente pendant tout l'été sur les festivals en Bretagne mais aussi dans toute la France. Les élèves de l'école de musique étaient quant à eux à l'honneur. Les futurs musiciens du bagad ont interprété un air d'andro plein de dynamisme apprécié du public.

L'école de musique du bagad propose des cours de cornemuse, de bombarde et de percussions / caisse claire dispensés par des professeurs diplômés d'état. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

Olivier Rosnarho au 06 22 54 47 43 ou par mail o.rosnarho@gmail.com

La vie de la commune en images

3 juillet : Randonnée VTT et pédestre Quent & moi



10 juillet : Bric à Brac de l'ASCSA section Football



11 juillet : Projection cartes postales vieux métiers



24 juillet : Joutes nautiques, les vétérans de l'Ascsa Foot



Correspondant de quartier : 2ème appel à candidature

Monsieur Nicolas Hémery, représentant du quartier n5, Chemin de Kerdelliau/les Primevères/Rue de la Croix Nicolazic/Malachappe/rue de Gaulle (croisement de la rue JP Calloc'h vers Pluneret) déménage de la commune et de ce fait ne peut plus occuper son poste de représentant de quartier. Un rappel sur son rôle : nous souhaitons intégrer dans l'élaboration de nos projets, les réflexions et les suggestions des habitants de notre commune. Il vous est donc proposé de participer aux débats par le biais de ce rôle de représentant de quartier et d'assurer le relais entre la municipalité et chaque citoyen de la commune. Si vous souhaitez assurer le remplacement de Monsieur Hémery, il suffit de déposer votre candidature à l'attention de la Commission Communication par courrier, par mail : com-asso@sainte-anne-auray.com et rejoindre Mme Marie-Thérèse Auvray (quartier 1), Monsieur Erwan Thomas (quartier 2), Monsieur Jean-Pierre Jamet (quartier 3) et Monsieur Pierre Vilaud (quartier 4).

Etat-civil

Naissances : 23 juillet 2011 : Rose TREGARO, 28 juillet : Léon LE COUVIOUR, 17 août : Léo BODIN, 21 août : Azilis FLORANT

Mariage : 15 juillet 2011 : Baptiste LAURENT et Anne-Clotilde COMBEUIL, 16 juillet : Martial LE HEC et Isabelle CAILBAUD, 16 juillet : Alain CLEYRAT et Andrée DANIELO, 23 juillet : David ETIENNE et Nathalie BLOCHET, 6 août : Laurent GIDON et Valérie PROST, 27 août : Jean-François VIVIER et Carole SIRE

Décès : 2 juillet 2011 : Félix NICOLO, 17 juillet : Anne AUDIC, 6 août : Marie GILLET veuve LE PEUVIDIC, 14 août : Alice RIO veuve LE DREVE, 18 août : Johnny FORGET, 29 août : Augustine MICHEL

Numéros Utiles

Mairie: tél: 02.97.57.63.91, fax: 02.97.57.72.33, www.sainte-anne-auray.com, contact@sainte-anne-auray.com

Santé: Cabinet médical: 02.97.57.57.18, Pompiers: 18, Police: 17, Samu: 15, Cabinet infirmier: 02.97.57.65.40, Pharmacie: 02.97.57.63.05, Dentiste: 02.97.57.66.52, Orthophoniste: 02.97.58.37.64, Kinés: 02.97.57.64.83, Ostéopathe: 06.15.58.75.05, Centre anti-poison: 02.99.59.22.22

Divers: La Poste: 02.97.57.64.92, Office de tourisme: 02.97.24.34.94, Correspondant de presse: Ouest France: 06.84.07.84.71, Le Télégramme: 06.62.08.54.46

Directeur de la publication: Roland Gastine, Maire de Sainte Anne d'Auray

Membres de la rédaction: Christian Troboa, Valérie Jégousse, Françoise Larvoir, Philippe Robin, Jean-Baptiste Hary, Cédric Le Ret, Philippe Le Ferrand, Jean-Louis Lustrin